Cabinet du Docteur Philippe ATINAULT
Chirurgien-Dentiste spécialiste qualifié en orthodontie
74 rue Jules Siegfried Le Vendôme 76600 LE HAVRE
Tel. : +33 2 35 53 05 12
dr-atinault-philippe.chirurgiens-dentistes.fr

Conditions de réussite d'un traitement orthodontique

Faire le choix d'un traitement orthodontique est une décision importante et réfléchie. En lien avec une bonne communication praticien/patient.

PRÉALABLE AU TRAITEMENT

- Lors d'un rendez-vous de diagnostic, nous déterminerons avec vous l'opportunité d'un traitement, le type de soins et d'appareillage adapté avec une estimation du temps de traitement et de son coût.
- Avant de débuter le traitement, nous vous en expliquerons les différentes phases, leur durée et leur but. Nous vous informerons des résultats attendus, des nécessités liées à ce traitement et des limites éventuelles.

Cette visite préparatoire permettra aussi de vérifier que vos dents et vos gencives sont saines, ou de les soigner le cas échéant.

Pour que votre traitement se déroule dans des conditions optimales, il est bon que vous puissiez prendre une décision en toute sérénité, ceci afin de mener à bien les étapes prévues et de maintenir les résultats acquis.

Vérifiez aussi votre disponibilité car des rendez-vous réguliers sont nécessaires pendant tout le suivi.

> Dans le cas d'un enfant ou d'un adolescent, assurez-vous qu'il a bien compris le but du traitement et en accepte les contraintes.

> Sa coopération pour le port d'un appareil (fixe ou amovible), sa bonne volonté pour supporter la période d'adaptation et pour appliquer les recommandations du praticien seront des facteurs déterminants dans la réussite du traitement.

Adultes et enfants, soyez patients ! Veillez à respecter les rendez-vous, à maintenir une hygiène dentaire rigoureuse, à adapter votre alimentation en fonction de l'appareil.

Le jour de la mise en place de l'appareillage, nous vous expliquerons la technique de brossage spécifique à appliquer et les soins à apporter à l'appareil.

À noter : à l'issue du traitement, une période de consolidation (contention) est souvent nécessaire afin de conforter les résultats et de prévenir les récidives.

L'INVESTISSEMENT FINANCIER

- Le traitement orthodontique demande un investissement financier, variable selon qu'il s'agit d'un enfant ou d'un adulte (Voir notre fiche conseils « Coûts et prise en charge d'un traitement orthodontique »).
- La prévision de ce financement est indispensable. Votre orthodontiste vous établira un devis avant votre prise de décision.

À SAVOIR

Une période de réflexion peut vous être nécessaire. N'hésitez pas à l'envisager.

Il est important qu'un traitement soit suivi dans sa totalité. Son interruption, même temporaire, en compromet le résultat.